

## JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF. #405

Job Title / Designation de l'emploi <b>CHEF TECHNICIEN DE MAINTENANCE</b>	Salary Group Groupe <b>11</b>	Affiliation Affiliation syndicale <b>STARF</b>	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service <b>TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES</b>			
Function / Fonction Chargé de planifier, de coordonner, de répartir, de réviser et de contrôler le travail des techniciens sous sa responsabilité selon les pouvoirs qui lui sont délégués en coordination avec les équipes de production et des objectifs du service; effectue toutes les tâches reliées à l'entretien de l'ensemble des équipements et des systèmes de production et de diffusion.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle, selon les besoins de la production et les objectifs du service, le travail des techniciens sous sa responsabilité et fait rapport en matière de rendement, discipline et sécurité.</li> <li>2. Conseille le personnel technique de production ou autres en matière de main-d'œuvre, de formation, d'installations et de matériel requis pour les opérations techniques, fait des relevés, prépare des rapports détaillés et formule des recommandations.</li> <li>3. Conseille le personnel technique, de production ou autres en matière d'opérations techniques.</li> <li>4. Affecte, sur délégation, des employés techniques ou leur assigne un horaire de travail et vérifie l'exactitude des rapports d'heures fournies et de travail accompli.</li> <li>5. Enquête sur les rapports de défauts et les vérifie; prend les mesures correctives qui s'imposent selon le cas et en assure le suivi.</li> <li>6. Établit et maintient des contacts avec les clients et fournisseurs afin d'assurer une prise en charge et un suivi efficaces de l'entretien et de la fonctionnalité des équipements et systèmes de diffusion et de production.</li> <li>7. Planifie, organise et s'assure de l'entretien préventif des équipements de diffusion et de production, selon les normes prescrites; fait rapport et formule des recommandations.</li> <li>8. Fait observer des mesures de sécurité visant les divers intervenants et formule des recommandations à cet effet.</li> <li>9. Prévoit et détermine, en collaboration avec la direction ou autres personnes ressources, les besoins en formation afin d'actualiser les connaissances du personnel technique ou autres, compte tenu des besoins et de l'évolution technologique.</li> <li>10. Maintient, là où c'est nécessaire, un inventaire de pièces, modules, équipements, équipements de rechanges et autres fournitures et s'assure, selon les procédures établies, du renouvellement des stocks nécessaires à la bonne marche des activités.</li> <li>11. Engage la Société, selon l'autorité qui lui est déléguée ou en consultation avec son supérieur hiérarchique, envers des fournisseurs, des firmes et des entrepreneurs, quant à la commande de matériel ou de services. S'assure que les services rendus ou le matériel commandés respectent les engagements.</li> <li>12. Effectue toutes les tâches reliées à l'entretien de l'ensemble des équipements et des systèmes de production et de diffusion.</li> <li>13. Participe, au besoin, à des réunions de planification et d'information.</li> <li>14. Fournit de façon continue, des conseils, une direction, une gouverne et un encouragement, aux techniciens de maintenance afin d'assurer un climat sain de travail et pour maintenir la qualité des services; s'assure de l'intégration des nouveaux employés.</li> <li>15. Tient à jour ses connaissances dans le but d'effectuer les tâches auxquelles il est affecté et demeure attentif à l'évolution de la technologie.</li> <li>16. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>17. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>18. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol>			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle le travail des techniciens sous sa responsabilité.</li> <li>C. Entretient des relations internes et externes.</li> </ol>			

Job Title / Designation de l'emploi <b>CHEF TECHNICIEN DE MAINTENANCE</b>	Salary Group Groupe <b>11</b>	Affiliation Affiliation syndicale <b>STARF</b>	Job Title No. Code numérique
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O . 1171 BIL. (10/75) (See reverse side) / (Voir au verso)			

***JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI***

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes  Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique option audiovisuel, télécommunications ou systèmes ordines ou DEC pertinent.
Prior Experience / Expérience  Sept (7) ans sont requis pour accomplir les tâches de façon satisfaisante compte tenu de l'environnement multidisciplinaire. Coordination d'une équipe de travail.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation